En Midi-PyrÃ©nÃ©es, le canoÃ« kayak se met au service de la qualitÃ© de lâ€™eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2011

GrÃ¢ce Ã l'initiative Cool de Source, dÃ©marrÃ©e en 2010 par le ComitÃ© rÃ©gional Midi-PyrÃ©nÃ©es CanoÃ«-Kayak, les pratiquants contribuent Ã inscrire leur activitÃ© dans une dÃ©marche globale de qualitÃ©.Â Pour recevoir le label "Cool de Source", les sites de la rÃ©gion se sont engagÃ©s Ã progresser en trois Ã©tapes, donnant lieu Ã l'attribution d'une Ã©toile par Ã©tape (1 Ã©toile = QualitÃ© de pratique, 2 Ã©toiles = QualitÃ© de pratique et d'accueil, 3 Ã©toiles = QualitÃ© de pratique, d'accueil et d'implication environnementale de la structure).

Pendant deux mois, le chargÃ© de dÃ©veloppement du comitÃ© a sillonnÃ© la rÃ©gion pour auditer les exploitants des sites, suivant la quarantaine de critÃ¨res pris en compte pour l'attribution des Ã©toiles. Sur les 15 structures candidates, 13 ont Ã©tÃ© labellisÃ©es d'une Ã trois Ã©toiles (contre 10 en 2010).Â Avec 100 000 embarquements rÃ©alisÃ©s en saison estivale (juin Ã septembre), on estime donc que c'est autant de personnes qui ont Ã©tÃ© sensibilisÃ©es. On assiste, chez les responsables des structures, Ã une prise de conscience accrue de l'urgence qu'il y a Ã protÃ©ger les riviÃ¨res et Ã sensibiliser les touristes sur les enjeux de l'eau, et la nÃ©cessitÃ© de rÃ©duire le plus rapidement possible l'impact des activitÃ©s touristiques sur les milieux naturels (notamment la production de dÃ©chets et macro dÃ©chets durant la saison estivale).

La pratique du canoÃ« kayak permet de mettre en lumiÃ¨re la responsabilitÃ© de chacun en tant qu'usager de l'eau. C'est un contexte oÃ¹ la solidaritÃ© des usages amont-aval prend tout son sens : une pollution aquatique est rarement circonscrite Ã son endroit d'origine, et a un impact sur tout le cycle de l'eau.

L'originalitÃ© et l'intÃ©rÃªt de cette initiative tient Ã son caractÃ¨re rassembleur : en effet, le comitÃ© rÃ©gional a su fÃ©dÃ©rer autour de lui diffÃ©rents partenaires et parties prenantes : l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Conseil rÃ©gional, le prÃ©fet de RÃ©gion, ainsi que deux associations garantes de l'intÃ©gritÃ© de l'effort environnemental : Surfrider Foundation Europe, ainsi que le WWF France, Ã travers son programme "RiviÃ¨res sauvages, RiviÃ¨res vivantes".

ComitÃ© rÃ©gional Midi-PyrÃ©nÃ©es CanoÃ«-Kayak